

REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR PLACE

Garderie des Aulnaies

Impasse Mataigne
01 34 48 02 09

Garderie de Chaponval

43 rue de Pontoise
01 34 48 01 28

Garderie Ecole Vavasseur

Rue du Général de Gaulle/rue des Ponceaux
01 30 36 11 93

Garderie Eugène Aubert

Ecole - Parc Van Gogh
01 34 48 09 85

Mairie

01 30 36 60 90/89/86

ACCUEIL DES ENFANTS

Les Aulnaies : de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 19h

Chaponval : de 16h30 à 19h (accueil le matin aux Aulnaies)

Eugène Aubert & Vavasseur : de 7h30 à 9h et de 16h45 à 19h

INSCRIPTIONS

Une fiche d'inscription mensuelle est à remplir obligatoirement par le ou les parents, précisant les jours de présence de l'enfant. Veuillez signaler la veille si l'enfant inscrit en garderie ne sera pas présent le lendemain, dans le cas où l'absence de l'enfant n'est pas signalée, le jour sera dû et facturé.

ATTENTION

Tout dépassement d'horaire le soir sera sanctionné, les parents seront informés par courrier.

- 1^{er} retard : un avertissement
- 2^{ème} retard : double facturation
- 3^{ème} retard : exclusion de la garderie

PAIEMENT

Matin : 2,28 – Soir : 3,01 (goûter inclus)

Une facturation mensuelle vous sera adressée par le service scolaire de la mairie, elle tiendra compte de la présence de l'enfant.

RAPPEL

- Attestations des employeurs OBLIGATOIRES pour les deux parents.
- Le goûter du soir est inclus dans le prix.
- Indiquez par écrit toute personne autre que les parents, susceptible de venir chercher l'enfant (cette personne devra se présenter avec une pièce d'identité) ou prévenir par téléphone en cas d'urgence, en dehors des heures de garderie un répondeur est à votre disposition 24h/24.
- Les parents doivent avoir la gentillesse de manifester leur présence lorsqu'ils reprennent leur enfant.
- Les parents doivent donner aux agents de la garderie : une autorisation et/ou une décharge pour les enfants qui rentrent seuls à leur domicile.

Le service scolaire